

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE L'EST

BERNEVILLE

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19

PLUI ADOPTÉ LE 10.12.20

Dossier réalisé avec
le bureau d'études :



Échelle : 1/5000^{ème}



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

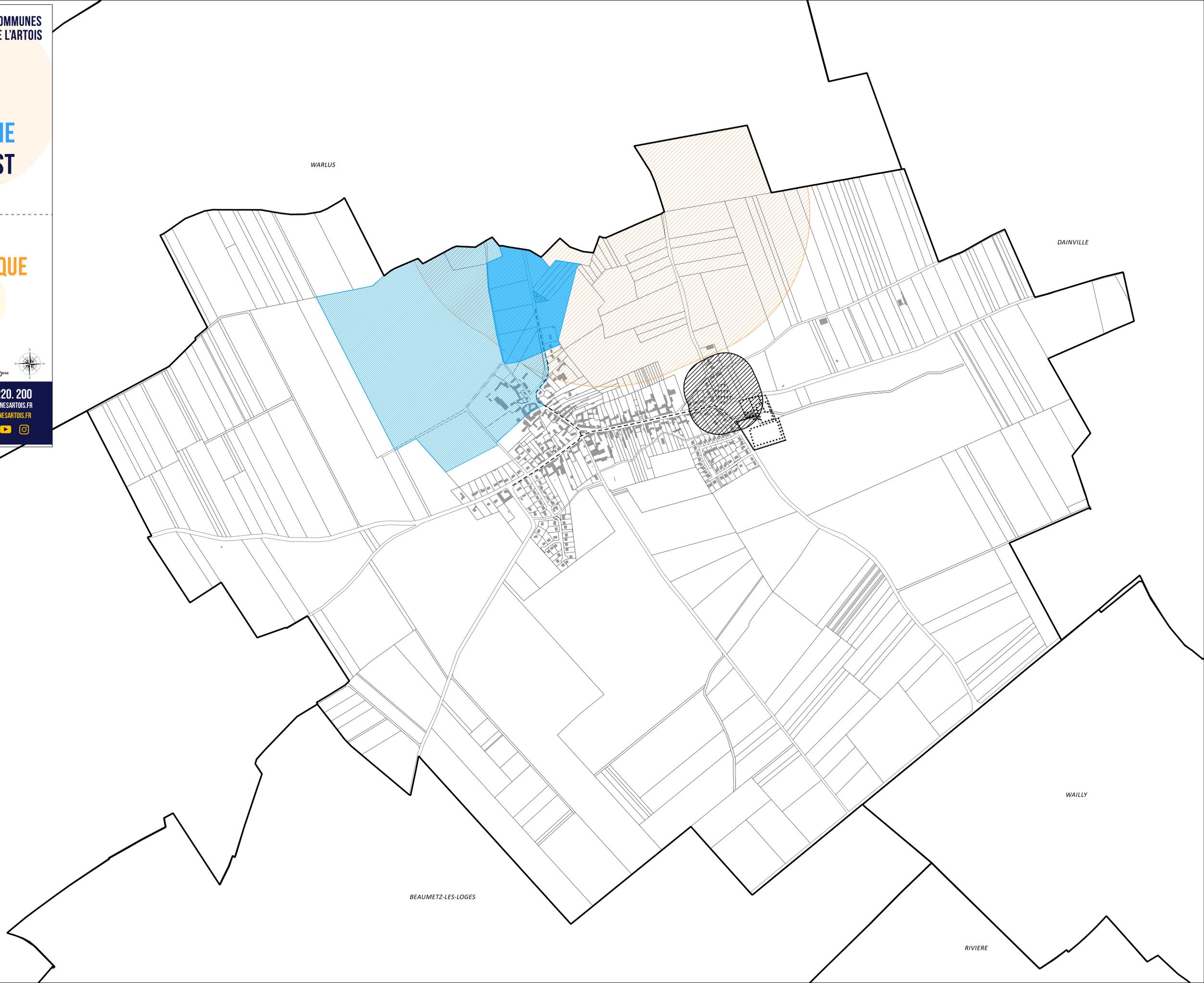
03. 21. 220. 200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR



Légende

- Limites communales
- INT1 : Servitude relative à la protection des cimetières
- INT1 : Périmètre de protection des cimetières
- JS1 : Servitude de protection des équipements sportifs
- AC1 : Monument Historique : périmètre de protection
- EL7 : Aligement des voies publiques
- AS1 : Protection des eaux : captage
- AS1 : Périmètre de protection des eaux
- Protection immédiate
- Protection rapprochée
- Protection éloignée

Attention : la totalité des données concernant la servitude "EL7 : Aligement des voies publiques" n'étant pas entièrement numérisée, il est important de se renseigner sur les périmètres du plan d'aligement



WARLUS

DAINVILLE

SIMENCOURT

WAILLY

BEAUMETZ-LES-LOGES

RIVIERE